LA RÉUNION

RÉUNION MAGAZINE | **JOURNAL DE LA RÉGION RÉUNION**

SPÉCIAL DÉCONFINEMENT

MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC

LA RÉGION AU RENDEZ-VOUS

www.regionreunion.com

#NOTREMISSIONSERVIR LA RÉUNION

#RÉGIONRÉUNION

SOMMAIRE

4 > 6
S'adapter et assurer la continuité du service public

7
La Région Réunion vous informe : suivez toute l'actualité institutionnelle

8 > 9
Comment fonctionne votre Région à partir du 11 mai ?

10
Remise de masques aux associations sociales et solidaires

11
CHU de La Réunion : acquisition d'automates de dépistage du Covid-19

12
Fonds de Rebond Régional : Initiative Réunion vous accompagne

13
Soutenir les entreprises et l'emploi

14 > 15
Les aides aux étudiants

JOURNAL DE LA RÉGION RÉUNION
NUMÉRO SPÉCIAL MAI 2020

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION VINCENT PAYET //
RÉDACTRICE EN CHEF ANNE-VALÉRIE FONTAINE //
RÉDACTION LOËTITIA SIBY //
PHOTOGRAPHIE DAVID CHANE-SEE-CHU - JULIEN KONDOKI - JEAN-MICHEL EXILE//
CONCEPTION GRAPHIQUE BÉATRICE BAILLIF //
CONCEPTION DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION RÉGION RÉUNION //
ILLUSTRATIONS P.8 - FLATICON

CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION
HÔTEL DE RÉGION PIERRE LAGOURGUE // AVENUE RENÉ CASSIN – MOUFIA
BP 67190 // 97801 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9
T 0262 487 000 / F 0262 487 071
com@cr-reunion.fr // **www.regionreunion.com**

Diffusion : www.regionreunion.com // No ISSN : 2551-5098 //

la CONTINUITÉ TERRITORIALE
RÉGION RÉUNION

LA CONTINUITÉ TERRITORIALE
À PARTIR DU 11 MAI

4 GUICHETS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS///

➜ **L'HÔTEL DE RÉGION**
I Avenue René Cassin – Moufia

➜ **L'ANTENNE EST - SAINT-ANDRÉ**
I 92, Chemin Lebon – 97440 Saint-André

➜ **L'ANTENNE SUD - SAINT-PIERRE**
I 20, rue Marius et Ary LEBLOND - 97410 Saint-Pierre

➜ **L'ANTENNE OUEST - SAINT-PAUL**
I 6 Bis Route de Savanna – 91460 Saint-Paul
(au dessus du Magasin GEL CENTER)

DEMANDE DE BON///

➜ **UNIQUEMENT POUR LES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ, LES DEUILS ET RAPATRIEMENT SANITAIRE**

RÉACTIVATION DES BONS///

➜ **LES BONS DÉJÀ ÉDITÉS, NON UTILISÉS PEUVENT ÊTRE RÉACTIVÉS POUR UNE DURÉE DE 2 MOIS ET POUR UN DÉPART AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2020**

REMBOURSEMENT///

➜ **LE DÉLAI POUR LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE REMBOURSEMENT REPREND DÈS LE 11 MAI**

PRENDRE RENDEZ-VOUS au 0262 67 18 95

+ D'INFOS : www.regionreunion.com/continuite

#NOTREMISSIONSERVIRLAREUNION

#NOTRE MISSION SERVIR LA RÉUNION

> Réception de 200 000 masques chirurgicaux à l'aéroport de Roland-Garros.

DONNER UN NOUVEL ÉLAN POUR NOTRE ÎLE

La Réunion aura vécu pendant près de huit semaines une situation totalement inédite entraînée par la pandémie mondiale de Covid-19. Une période au cours de laquelle la collectivité régionale s'est pleinement mobilisée pour pouvoir assurer ses missions prioritaires.

La modernisation du service public que j'ai engagée avec les agents ces dernières années au travers du développement du télétravail, la dématérialisation, des programmes d'équipements… ces dispositifs auront clairement permis de répondre aux enjeux de crise et de continuité du service public qui se sont posés à nous dans ce contexte sans précédent.

J'ai pu aussi au cours des dernières semaines, et ce malgré le confinement, réunir les instances délibérantes à distance et faire procéder au vote des aides d'urgence et des affaires courantes.

Nous avons pu déployer des mesures exceptionnelles, à hauteur de 60 millions d'euros au total, en direction des entreprises et pour accompagner les personnes les plus démunies. Une première enveloppe d'urgence dont nous consacrons une partie à l'importation et à la fabrication locale de matériels de protection sanitaire.

Je veux saluer l'esprit d'initiative et de solidarité qui a été aussi celui, pendant toute cette période, de nombre d'acteurs économiques, d'acteurs associatifs et de citoyens réunionnais.

« JE RESTE PLEINEMENT MOBILISÉ, AVEC TOUTE L'ÉQUIPE RÉGIONALE, POUR APPORTER DES RÉPONSES ET DÉVELOPPER DES MESURES ADAPTÉES À UNE SITUATION DIFFICILE, POUR SOUTENIR L'ACTIVITÉ, L'EMPLOI ET POUR ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES. »

Le 11 mai, nous avons franchi une nouvelle étape, celle de la levée progressive des mesures de confinement et de la reprise dans des conditions très encadrées de l'activité.
Je place la sécurité des femmes et des hommes au dessus de tout évidement. À ce titre, ce sont des mesures sanitaires poussées qui sont mises en place.

Les protocoles et les précautions que nous avons instaurés vont au-delà des préconisations nationales, parce que je considère que la préservation de la santé de tous reste aujourd'hui l'objectif premier à poursuivre.

J'ai également, dans un esprit de concertation avec l'État, mis en place un dispositif spécial d'aide aux étudiants réunionnais de métropole qui souhaitent rentrer sur l'île. Leur retour s'effectue dans le cadre d'un programme sécurisé au plan sanitaire.

Je reste pleinement mobilisé, avec toute l'équipe régionale, pour apporter des réponses et développer des mesures adaptées à une situation difficile, pour soutenir l'activité, l'emploi et pour accompagner les plus fragiles.

Nous devons engager dès maintenant un travail collectif intense de reconstruction de notre territoire.
La Région continuera de prendre toute sa place dans ce nouvel élan pour notre île.

DIDIER ROBERT,
PRÉSIDENT DE LA RÉGION RÉUNION

S'ADAPTER ET ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

COMME L'ENSEMBLE DES INSTITUTIONS, LA CRISE SANITAIRE LIÉE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 A IMPACTÉ LE FONCTIONNEMENT DE LA RÉGION RÉUNION. LES SERVICES ET LES AGENTS ONT DU S'ADAPTER ET DONNER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE À LEUR MISSION DE SERVICE AUX USAGERS. AU TEMPS DU CONFINEMENT, ET DEPUIS LE 11 MAI, LES AGENTS DE LA RÉGION SE SONT PLEINEMENT MOBILISÉS POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC.

> La continuité du service public au niveau des routes a été assurée pendant la période de confinement

LE TÉLÉTRAVAIL PLEINEMENT OPÉRATIONNEL

Le télétravail est expérimenté à la Région depuis 2015. Grâce à l'expérience acquise, et malgré le contexte de confinement, la grande majorité des dossiers a été traitée au fur et à mesure par les agents en télétravail. Le lien opérationnel avec les directions est maintenu par mail ou téléphone (transferts des lignes professionnelles ou téléphones professionnels) et grâce à l'accès sécurisé au réseau de la collectivité.
Paiement des aides, versement des bourses, suivi des dossiers, tenue des instances délibérantes...

Ce mode opératoire « dématérialisé » par le télétravail très actif a permis une continuité de service proche de la normale.

UN SERVICE ASSURÉ

Un service en mode alternatif a été mis en place **dans les lycées** dans le respect des préconisations de la collectivité : nécessité de préserver les personnes les plus vulnérables, suspension des missions de restauration, nécessité de proportionner l'intervention des agents en charge de l'accueil et de l'entretien général aux réels besoins des établissements, etc. L'entretien des espaces verts a été maintenu afin de contribuer à la lutte contre la dengue sur le territoire.
Au niveau des routes, la continuité du service a été assurée. Une équipe par subdivision ou centre d'exploitation intervient de jour, ce qui permet de limiter les cohabitations et de supprimer les successions d'équipes ou de chauffeurs et donc limiter les risques de contamination avec mise à disposition des moyens de protection (eau, savon, papiers, masques...).

> Assemblée plénière exceptionnelle du 6 avril 2020

> Les commissions permanentes continuent de se tenir pendant la crise sanitaire

> Remise de masques à 40 associations habilitées à délivrer des colis alimentaires

UNE DÉMATÉRIALISATION EFFICACE SÉCURISÉE

Conformément au Programme Action publique 2022 lancé en octobre 2017 par l'État, la Région Réunion a entamé la dématérialisation de ces procédures depuis 2018.
En 2020, les actions régionales sont totalement dématérialisées, favorisant la continuité du service public en période de confinement.
Depuis 2 ans, les acteurs de la chaîne de validation sont équipés d'une signature électronique. Les demandes et autres courriers sont traités et signés à distance par le biais d'un parafeur électronique sécurisé. De même, le process d'instruction des demandes et de paiements, de factures, de marchés ou de subventions, est complètement dématérialisé.
Opérationnelle depuis le 9 avril, une plateforme entièrement dématérialisée permet aux entreprises et aux associations de faire leur demande d'aide directement en ligne.

DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES 3.0

Malgré une situation exceptionnelle, la collectivité a maintenu ses assemblées délibérantes durant le confinement. Une séance plénière (06/04/2020) et deux commissions permanentes (24/04/2020 et 07/05/2020) ont été réunies permettant ainsi de prendre des mesures d'urgence pour soutenir les entreprises, accompagner les familles les plus démunies, commander des masques, préparer la reprise…
Dans le respect des mesures de confinement et afin de préserver la santé des participants, chacune de ses assemblées s'est tenue à distance grâce à la plate-forme de visio, de webconférence et d'audio conférence de la collectivité.

DES MESURES D'URGENCE ADAPTÉES

Mesurant pleinement l'urgence sanitaire, sociale et économique, le Président de la Région, lors de son assemblée plénière exceptionnelle du 6 avril dernier, a proposé la modification de son budget 2020.
Tout en préservant les équilibres budgétaires et la capacité à agir de la collectivité à moyen terme, une enveloppe de 60 M€ exclusivement consacrée au plan régional de soutien exceptionnel à destination du territoire réunionnais, a été mobilisée.
À cette même occasion, dans une démarche de solidarité et pour faciliter l'acheminement de matériel d'urgence, la Région a adopté l'application d'un octroi de mer à taux zéro à titre temporaire et avec effet rétroactif au 17 mars 2020 (pendant toute la durée de la crise sanitaire du Covid-19) à l'importation de matériel médical et d'équipement de protection individuelle.

S'ADAPTER ET ASSURER **LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC**

LES AGENTS **MOBILISÉS**

DANS CE CONTEXTE EXCEPTIONNEL, LA MOBILISATION DES AGENTS DE LA RÉGION RÉUNION A PERMIS LA POURSUITE DES ACTIVITÉS ET DES MISSIONS DE LA COLLECTIVITÉ. CE TRAVAIL COLLECTIF A RENDU POSSIBLE CETTE RÉACTIVITÉ DONT LA RÉGION A SU FAIRE PREUVE DURANT LE CONFINEMENT, MAIS ÉGALEMENT LA MISE EN PLACE DES MESURES SANITAIRES POUSSÉES AFIN D'ASSURER LA PRÉSERVATION DE LA SANTÉ DE CHACUN.

DAMIEN, agent de la logistique

« La logistique a prévu pour chaque agent présent un kit comprenant des masques et des visières pour certains, notamment ceux qui accueillent du public et chaque service s'est vu mettre à disposition l'équipement prévu : lingettes, poubelles et gel hydroalcoolique. Nous avons également mis en place un sens de circulation unique pour que les agents ne se croisent pas dans les couloirs. »

LOUISE-ANNE, agent d'entretien

« On renforce le nettoyage dans les bureaux, on désinfecte bien les claviers, les téléphones et autres accessoires. On n'a pas l'habitude de travailler comme ça mais il faut s'y habituer et surtout bien appliquer les gestes barrières même si c'est pas toujours évident de travailler avec un masque. »

DAVID, agent de la logistique

« On a installé environ une cinquantaine de poubelles dans la pyramide et l'annexe.
Ces poubelles sont dédiées uniquement aux masques, lingettes et gants usagés. À chaque fois qu'on installe une poubelle on se lave les mains.
Il faudra prendre ces habitudes. »

FRANÇOIS, agent de la logistique

« Actuellement on installe dans tous les services un point Covid. Ce coin est composé d'un distributeur fixe de gel hydroalcoolique pour que les agents puissent se désinfecter les mains, d'un paquet de lingettes désinfectantes et d'une poubelle à pédale dédiée aux masques et lingettes usagés. En tant qu'agent nous portons un masque toute la journée puisque nous sommes au contact des différents interlocuteurs sur les différents sites à l'Hôtel de Région, au CRR ou encore dans les antennes. »

NICOLAS, agent du service informatique

« Depuis plusieurs années la Direction du Service Informatique travaille avec les directions métiers sur les besoins de dématérialisation : GECO, bourses en ligne, aide d'urgence aux TPE, aide écosolidaire,...
Ce qui nous a permis de réaliser dans un délai optimisé la plateforme :
https://demarches.cr-reunion.fr.
Entre la décision de mise en oeuvre du dispositif et l'ouverture du portail 1 semaine de travail de plusieurs services aura été nécessaire.
Pour finaliser la chaîne de traitement dématérialisée, depuis l'instruction des dossiers, jusqu'au mandatement, en passant par la signature électronique et la notification aux usagers par mail sécurisé, il nous a fallu environ 1 mois de travail supplémentaire. Au final aucun document papier n'est utilisé pour le traitement du FSR !
Ce projet de fonds de solidarité ouvre la porte à la dématérialisation de nombreux autres dispositifs d'aides de la collectivité.
Grâce aux outils informatiques et à la compétence des agents, nous proposons aux administrés une plateforme moderne, entièrement dématérialisée, et permettant un traitement rapide des demandes.
À ma connaissance, au niveau national, la Région Réunion fait partie des premières collectivités à avoir été aussi loin sur le sujet de la dématérialisation. »

©pikwizard

LA RÉGION RÉUNION **VOUS INFORME :** SUIVEZ L'ACTUALITÉ SUR LES OUTILS

PERMANENCE DES MISSIONS, AIDES AUX RÉUNIONNAIS, DÉCISIONS DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES, VOTE DU BUDGET, SOUTIEN AUX ENTREPRISES, ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS... RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COLLECTIVITÉ SUR SES DIFFÉRENTS RÉSEAUX.

EN UN CLIC

- ➜ Site internet de la Région : **www.regionreunion.com**
- ➜ O'tv, la web tv régionale : **www.otv.re**
- ➜ La Réunion, journal du la Région Réunion à retrouver sur : **https://www.regionreunion.com/actualite/journal/**
- ➜ Facebook : **@Région Réunion**
- ➜ Instagram : **Region_Reunion**

©david-svihovec

ET POUR NE RIEN RATER...

Inscrivez-vous à la newsletter de la Région Réunion afin de recevoir les informations liées aux aides, actualités et événements associés aux compétences régionales : Économie (entreprises, associations...), Éducation (lycéens, étudiants, apprentis), Emploi, Environnement, Culture, Sport, le Journal La Réunion…

➜ **POUR S'INSCRIRE : www.regionreunion.com**

COMMENT FONCTIONNE VOTRE RÉGION À PARTIR DU 11 MAI ?

SUITE À L'ANNONCE DE LA FIN PROGRESSIVE DU CONFINEMENT À LA RÉUNION LE 11 MAI DERNIER, LA RÉGION S'ORGANISE POUR ASSURER LA MISSION DE SERVICE PUBLIC ET MAINTENIR LA CONTINUITÉ DE SERVICE AUX RÉUNIONNAIS. AFIN DE LIMITER LES DÉPLACEMENTS ET LES CONTACTS, CONFORMÉMENT À LA DEMANDE DE L'ÉTAT, LA COLLECTIVITÉ A MIS EN PLACE UNE ORGANISATION EXCEPTIONNELLE EFFECTIVE DEPUIS LE 11 MAI.

POUR VOTRE SÉCURITÉ : DES MESURES SANITAIRES STRICTES

Un protocole et des mesures sanitaires strictes sont mises en place pour votre sécurité et celle des agents de la collectivité : distanciation physique, aménagement des bureaux, masque de protection, désinfection des locaux, poubelles dédiées, solution hydro-alcoolique à disposition, balisage et marquage pour éviter les files d'attente et les croisements, affichage spécifique...

CONTINUONS À APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES

ENSEMBLE, RESPECTONS LES BONS GESTES DE SÉCURITÉ POUR SAUVER DES VIES !

➜ UNE GESTION DES FLUX DE CIRCULATION RENFORCÉE ET ADAPTÉE

➜ ÉQUIPEMENT DES AGENTS
> DES MASQUES
> DU SAVON ET PRODUITS HYDRO ALCOOLIQUES
> DES GANTS

➜ RENFORCEMENT DU NETTOYAGE DES LOCAUX

Afin d'assurer une hygiène optimale des sites d'accueil, un renforcement du nettoyage est réalisé depuis le **11 mai 2020**.

➜ SUIVI DU TRAITEMENT DES DÉCHETS ET ÉQUIPEMENTS

Des contenants spécifiques à pédale avec marquage « Covid 19 », seront mis à disposition sur chaque site. Ils sont équipés de sacs poubelles 50L et destinés à collecter les déchets spécifiques (masques, mouchoirs, gants...) après usage. En complément, près de chaque poubelle **sera positionné un distributeur de solution hydroalcoolique**. Ces contenants seront vidés tous les jours.

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES ANTENNES

La gestion des dossiers, du paiement des bourses, des prestations, des aides… est assurée à distance (mail, téléphone,…). La réouverture des antennes se fait de manière progressive aux horaires habituels, depuis le 11 mai 2020.

➜ SECTEUR SUD

> ANTENNE DE SAINT-PIERRE
| 0262 96 97 10 |
Ouverture à partir du 11 mai

> ANNEXE DU TAMPON
| 0262 38 56 04 |
Ouverture à partir du 18 mai

> ANNEXE DE SAINT-JOSEPH
| 0262 81 70 60 |
Ouverture à partir du 18 mai

➜ SECTEUR NORD

HÔTEL DE RÉGION | 0262 48 70 00 |
ouverture à partir du 11 mai

➜ SECTEUR EST

ANTENNE DE SAINT-ANDRÉ
| 0262 58 21 00 |
ouverture à partir du 11 mai

ANNEXE DE SAINT-PHILIPPE
| 0262 81 70 69 |
ouverture à partir du 18 mai

➜ SECTEUR OUEST

ANTENNE DE SAINT-PAUL
| 02 62 33 46 00 |
ouverture à partir du 11 mai

ANNEXE DU PORT | 0262 33 46 00 |
ouverture à partir du 18 mai

RESEAU CAR JAUNE

Depuis le 11 mai, le réseau Car Jaune a remis en service 76% de son offre du Lundi au Samedi, et jusqu'à 90% de son offre habituelle sur les lignes Est et Ouest. L'intégralité de l'offre du Dimanche et Jour Férié sera remise en place.

➜ **FONCTIONNEMENT DES LIGNES :**
> **Les lignes O, E, S et ZO** fonctionnent sur la grille horaire Samedi et Lundi à Vendredi Vacances Scolaires.
> **La ligne T** fonctionne uniquement le Dimanche et Jour Férié.
> **Les lignes T et ZO** ont pour Terminus la Gare de Saint-Denis.
> **La ligne S6 ainsi que les partielles S2** entre l'Université du Tampon et La Gare de Saint- Pierre restent suspendues pour le moment.

➜ La recherche d'itinéraire disponible sur le site internet et l'application Car Jaune tient compte de ces **NOUVEAUX HORAIRES** : les déplacements pourront ainsi être préparés.

➜ **LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE** dans les véhicules, sauf pour les enfants de 10 ans et moins. Tout contrevenant s'expose à une amende d'un montant de 135€.

➜ Afin de garantir la **SÉCURITÉ SANITAIRE DES VOYAGEURS ET DU PERSONNEL** :
> Les **véhicules sont désinfectés** quotidiennement ;
> Les **règles de distanciation physique sont matérialisées** dans les gares et à bord des véhicules.

➜ **LA VENTE DE TICKETS À BORD** des véhicules reste **suspendue**. Les voyageurs **peuvent acheter leur titre de transports** :
> Avec l'application M-Ticket Car Jaune ;
> Sur la E-Boutique muni de leur carte yPass via le site internet carjaune.re ou l'application Car Jaune ;
> Dans les 12 points Info / Vente du réseau ;
> Chez le dépositaire le plus proche de leur domicile.

La validation du titre du transport est obligatoire à chaque montée dans le véhicule.

PLUS D'INFOS : **0262 81 82 83 ou www.carjaune.re**

PERMANENCE DES SERVICES

ACCUEIL GÉNÉRAL
➜ 0262 48 70 00

SPORT ➜ 06 92 91 20 18
CULTURE ➜ 06 92 72 10 94
MOBILITE ➜ 02 62 31 67 87
EMPLOI VERT ➜ 06 92 88 78 59
FORMATION ➜ 02 62 92 22 30
ÉDUCATION ➜ 0262 30 85 95
ÉCONOMIE ➜ 0262 92 24 56
ENVIRONNEMENT ➜ 0262 48 70 20
AMÉNAGEMENT ➜ 0262 48 75 03
LOGEMENT ➜ 0262 67 14 40
ROUTES ➜ 0262 97 27 27
ESPACE GRANDS CHANTIERS
➜ 0262 29 51 15
GUICHET FEDER ➜ 0262 48 70 87
OU ACCUEIL_FEDER@CR-REUNION.FR
(SUR RDV UNIQUEMENT)

CONTINUITE TERRITORIALE

4 GUICHETS CONTINUITÉ TERRITORIALE vous accueillent sur **rendez-vous uniquement.**
> Pour les bons 2020 à réactiver
> Pour les cas de deuil et de rapatriement sanitaire
> Pour les étudiants souhaitant rentrer à La Réunion.

PRISE DE RENDEZ-VOUS AU
0262 67 18 95

REMISE DE MASQUES AUX **ASSOCIATIONS SOCIALES** ET **SOLIDAIRES**

LE 23 AVRIL DERNIER, LA COLLECTIVITÉ A RÉCEPTIONNÉ 200 000 MASQUES CORRESPONDANT À UNE PREMIÈRE PARTIE DE LA COMMANDE GLOBALE DE 3 MILLIONS DE MASQUES. DESTINÉS EN PRIORITÉ AUX PERSONNELS SOIGNANTS ET AU PERSONNEL DES AUTORITÉS PUBLIQUES, UNE PARTIE DE CES MASQUES A ÉGALEMENT ÉTÉ MISE À DISPOSITION DES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE ET DE SANTÉ.

Dans le contexte social difficile lié au COVID-19, la Région Réunion a souhaité élargir son champ d'intervention en permettant à une **quarantaine d'associations d'aide alimentaire** de bénéficier d'un accompagnement à l'acquisition de denrées alimentaires à destination des personnes les plus vulnérables. En effet, ces associations sont actuellement en action et luttent contre les exclusions et l'isolement partout sur l'île à travers notamment la **distribution de colis alimentaires aux personnes isolées ou l'accompagnent des personnes malades et en difficulté.**
La collectivité a également mis à disposition des bénévoles de ces associations 500 masques. Les structures telles que la **Croix Rouge et la Banque Alimentaire des Mascareignes** ont bénéficié quant à elles 1000 et 1500 masques. **La Fédération France Asso Santé et Run Odyssea,** qui représentent un ensemble de partenaires assurant la promotion de la santé publique, ont été dotées de 10 000 masques pour leurs besoins. Une aide d'urgence de 2500 masques a été également réservée aux structures d'hébergement à destination des sans abris et des femmes victimes de violence.
« Cette action de la Région compte beaucoup pour nous. Nous accompagnons de nombreuses personnes vulnérables dans les quartiers et ces masques vont nous permettre de sécuriser nos équipes qui interviennent dans la rue et dans les boutiques de solidarité » explique Jocelyne GUICHARD, Directrice de l'AREP.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : MOBILISÉE POUR LES MASQUES

La Région a engagé depuis plusieurs années son programme de soutien aux acteurs de l'économie circulaire qui font du recyclage, du réemploi, ou de l'éco conception leur leitmotiv. Aussi, le Président de la Région Réunion, Didier Robert, a tenu à réaffirmer son soutien à ces structures et saluer leur réactivité face à la crise. Elles ont en effet été nombreuses à apporter une contribution précieuse avec, par exemple, la fabrication de masques grand public afin de répondre aux besoins.

CHU DE LA RÉUNION : ACQUISITION D'AUTOMATES DE DÉPISTAGE DU COVID-19

DEPUIS LE 11 MARS DERNIER, LA RÉUNION A CONNU SES PREMIERS CAS DE COVID-19. AUJOURD'HUI, EN CAS DE SUSPICION DE LA MALADIE, UN TEST DE DIAGNOSTIC EST EFFECTUÉ DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DE RÉFÉRENCE. DEPUIS LE 24 MARS DERNIER, LES SERVICES DE SANTÉ RECOMMANDENT QUE L'ON PUISSE MONTER EN CAPACITÉ DE DÉPISTAGE. POUR ATTEINDRE CET OBJECTIF, LE CHU DE LA RÉUNION A BESOIN DE SE DOTER DE DEUX AUTOMATES DE TEST RAPIDE. DANS LA CONTINUITÉ DE SA DÉMARCHE FACE À LA LUTTE CONTRE LE COVID-19, LA COLLECTIVITÉ, AVEC LE SOUTIEN DE L'EUROPE (FONDS FEDER), ACCOMPAGNE LE CHU À HAUTEUR DE 260 556,80 € POUR L'ACQUISITION DE CES AUTOMATES.

Pour contrôler l'épidémie sur le long terme, il apparaît crucial pour Le CHU de La Réunion, qui a seul la responsabilité du dépistage des cas médicalisés, d'augmenter au plus vite sa capacité de dépistage des infections COVID-19. Pour cela, le CHU de La Réunion a développé une stratégie réfléchie en concertation avec les professionnels de santé et qui se traduit par deux priorités d'investissement :

➜ renforcer les équipements du laboratoire de virologie du CHU site Félix Guyon, laboratoire de référence sur le COVID-19. L'acquisition d'une nouvelle plateforme d'extraction Starlet devrait permettre la réalisation de 400 tests par jour.

➜ doter le service de biologie moléculaire du CHU site Sud-Réunion de deux automates de test rapide QIAstat et Genexpert, et permettre ainsi aux réanimateurs et urgentistes de travailler de façon optimisée et avec plus de sécurité.

En effet, actuellement, du fait de l'absence d'automate permettant de dépister in situ, les prélèvements des patients qui se présentent sur le site sont acheminés en voiture jusqu'au site de Félix Guyon situé au nord de l'île pour y être analysés. Les délais d'acheminement rallongeant ainsi la délivrance du résultat. Or, chaque minute qui s'écoule fait perdre un temps précieux au patient et au personnel soignant.

COVIRUN-DIAG : KIT DE DÉTECTION RAPIDE

Le Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion a par ailleurs, pour projet la mise au point et la validation d'un kit de détection rapide des infections à COVID19 à La Réunion appelé « COVIRUN-DIAG » à travers la création d'une plateforme de Recherche et Développement. Projet pour lequel la collectivité apporte son soutien financier.

Suite à l'approbation de la commission permanente de la collectivité le 24 avril dernier, le projet bénéficie du soutien des fonds européens FEDER à hauteur de 737 821,73 €.

FONDS DE REBOND RÉGIONAL : INITIATIVE RÉUNION VOUS ACCOMPAGNE

SOUTENUE PAR LA RÉGION RÉUNION, INITIATIVE RÉUNION ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES DANS LEURS DEMANDES D'AIDES, ET NOTAMMENT DU DISPOSITIF FONDS DE REBOND RÉGIONAL. CETTE AIDE DE 30 000€ À 300 000€ S'ADRESSE AUX PME IMPACTÉES PAR LA CRISE SANITAIRE. DEPUIS LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF, LE 7 AVRIL DERNIER, L'ASSOCIATION A REÇU PLUS DE 80 DEMANDES. RENCONTRE AVEC DOMINIQUE SERY, DIRECTEUR D'INITIATIVE RÉUNION.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES MISSIONS D'INITIATIVE RÉUNION ?

Depuis 1992, Initiative Réunion a pour vocation de favoriser le développement économique local en soutenant la création, la reprise, le primo-développement et la croissance des entreprises à La Réunion. Nos missions sont d'accompagner les entrepreneurs et de financer leurs projets au moyen d'un outil spécifique : le prêt d'honneur, prêt à taux zéro permettant de renforcer les fonds propres des entrepreneurs et de faciliter l'obtention d'un crédit bancaire complémentaire afin de financer leurs besoins.

Notre accompagnement en amont et en post-financement est entièrement gratuit pour les bénéficiaires, grâce à la prise en charge de nos coûts de fonctionnement par nos partenaires privés et publics et notamment la Région Réunion.

Cet accompagnement se traduit chaque année par la création d'un peu plus de 300 emplois et un taux de pérennité des entreprises financées de 90 % à 3 ans.

QUELLES SONT LES RAISONS QUI VOUS LIENT À LA RÉGION POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES POUR LE FONDS DE REBOND RÉGIONAL ?

Partenaire financeur depuis les débuts de l'association, la Région Réunion soutient les initiatives, telles que les nôtres visant à dynamiser le tissu local par la création d'entreprises et d'emplois sur le territoire.

Face à cette crise sanitaire et économique sans précédent, notre devoir était d'apporter notre soutien aux entreprises réunionnaises. Il paraissait donc essentiel que nous répondions favorablement à la sollicitation de la Région Réunion et de la BPI afin d'accompagner les entreprises dans leurs demandes d'aides et notamment du dispositif Fonds de Rebond Régional.

COMMENT SE PASSE L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AIDES ?

Nous sommes deux structures à intervenir sur ce dispositif (Initiative Réunion/ France Active Réunion), nous nous positionnons au tout début de la démarche. Il y a deux possibilités : soit les entreprises nous contactent directement, soit BPI nous transmet au fil de l'eau une liste d'entreprises que nous rappelons.

La procédure est relativement simple et tout se fait bien évidemment à distance : les échanges avec le chef d'entreprise se font par mails, appels téléphoniques ou visiocall.

Une fois l'éligibilité de l'entreprise assurée, nous analysons avec le chef d'entreprise sa situation en définissant avec lui ses besoins et le montant de prêt Rebond correspondant. Cette phase est retranscrite à BPI au travers d'une synthèse. Nous traitons le dossier sous 10 jours avant d'envoyer la demande de prêt Rebond à BPI, laquelle prend une décision dans les 4/5 jours suivant le dépôt du dossier.

C'est donc une procédure extrêmement rapide et qui répond à l'urgence de la situation.

INITIATIVE RÉUNION
➜ 0266 55 26 44
➜CONTACT@INITIATIVE-REUNION.FR

SOUTENIR LES ENTREPRISES ET L'EMPLOI

LA RÉGION RÉUNION A MIS EN PLACE UN PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN EXCEPTIONNEL DE 50 M€. EN CONCERTATION AVEC LE COMITÉ EXCEPTIONNEL ÉCONOMIQUE. L'OBJECTIF EST DE MAINTENIR L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI LOCAL EN SOUTENANT DIRECTEMENT LES ENTREPRISES, NOTAMMENT LES PLUS PETITES.

1 FONDS DE SOLIDARITE NATIONALE (FSN)

Il est ouvert aux très petites entreprises indépendantes (à l'exclusion de celles appartenant à un groupe de sociétés), quel que soit leur statut (société ou entrepreneur individuel) et leur régime fiscal et social (y compris micro-entrepreneurs dont il s'agit de l'activité principale). Il se compose de deux volets :

➜ VOLET 1 GÉRÉ PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP) :

Indemnité pouvant aller jusqu'à 1 500 €.
La demande d'aide doit se faire sur le site :
https://www.impots.gouv.fr.

➜ VOLET 2 GÉRÉ PAR LA RÉGION :

Aide complémentaire forfaitaire pouvant aller jusqu'à 5 000 €, attribuée au cas par cas pour les situations les plus difficiles, afin d'éviter les faillites.

Pour pouvoir être éligibles au volet 2, les entreprises doivent être éligibles au volet 1.

Elles doivent également remplir les conditions suivantes :

- employer au moins un salarié en CDD ou CDI ;
- se trouver dans l'impossibilité de régler leurs créances à 30 jours ;
- s'être vu refuser un prêt de trésorerie d'un montant « raisonnable » par leur banque.

2 LE FONDS DE SOLIDARITE RÉGIONALE (FSR)

Cette aide, dont le montant varie de 1 000 à 2 500€, bénéficie aux TPE réunionnaises, micro-entrepreneurs et professions indépendantes inclus. Elle est ouverte aux entreprises de moins de 10 salariés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 000 € et qui ont, pendant la période de confinement, été contraintes de fermer ou bien ont subi une perte de chiffres d'affaires d'au moins 20%. La subvention sera allouée de manière forfaitaire par tranche de chiffre d'affaires.

CHIFFRES CLÉS

➜ 9 600 demandes enregistrées et **2,452 M€ déjà versés pour le FSR**

➜ 255 dossiers déposés pour le Fonds de Rebond Régional

➜ 8 M€ de prêts validés avec le Fonds de Garantie

3 LE CHÈQUE NUMÉRIQUE RENFORCÉ

Le dispositif a été renforcé afin de répondre plus efficacement aux besoins actuels. Les procédures sont simplifiées et le taux de subvention passe de 50% à 80% (le plafond de subvention passant de 2000 € à 3200 €).

Les projets peuvent désormais inclure des prestations de conseil et sécurisation des données pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre du télétravail.

La création, la refonte de sites Internet ou d'applications mobiles, de solutions de vente en ligne, la présence sur les réseaux sociaux sont toujours éligibles à ce dispositif.

➜ CONNECTEZ-VOUS SUR
WWW.REGIONREUNION.COM
➜ FAITES VOS DÉMARCHES DIRECTEMENT SUR
LA PLATEFORME DÉDIÉES AUX AIDES ÉCONOMIQUES

L'ÉTAT ET LA RÉGION SE MOBILISENT POUR LE RETOUR DES ÉTUDIANTS À LA RÉUNION

DEPUIS LE 11 MAI, LA RÉGION RÉUNION A DÉCIDÉ D'OUVRIR DES GUICHETS DE DEMANDE DE BONS DE CONTINUITÉ TERRITORIALE À DESTINATION DES ÉTUDIANTS SOUHAITANT RENTRER À LA RÉUNION. CES GUICHETS SONT OUVERTS SUR RENDEZ-VOUS DE MANIÈRE À RESPECTER LES PRÉCONISATIONS SANITAIRES LIÉES À LA PANDÉMIE COVID-19.

Plusieurs étudiants réunionnais actuellement en Métropole ont exprimé le souhait auprès de la Ministre des outre-mer de revenir à La Réunion. Ainsi, l'État et la Région Réunion, en concertation, ont mis en œuvre un dispositif permettant, aux étudiants qui le souhaitent, de pouvoir rentrer sur l'île. Les modalités de ce retour s'appuient sur le dispositif de Ladom pour les étudiants éligibles au Passeport mobilité et sur le dispositif de la Continuité territoriale pour ceux qui y sont éligibles.

BON À SAVOIR

Les jeunes en études en Métropole et qui n'entrent ni dans le cadre du dispositif de Passeport Mobilité, ni dans celui de la Continuité territoriale, bénéficieront d'un soutien et d'un accompagnement de l'État. Pour ce faire, ils doivent se faire connaître auprès du Ministère de l'Outre mer.

LES 4 GUICHETS OUVERTS FONCTIONNERONT **uniquement sur rendez-vous au :**

0262 67 18 95

HÔTEL DE RÉGION
Avenue René Cassin | Moufia

SECTEUR SUD I ANTENNE DE SAINT-PIERRE
20, rue Marius et Ary LEBLOND | 97410 Saint- Pierre

SECTEUR EST I ANTENNE DE SAINT-ANDRÉ
92, Chemin Lebon | 97440 Saint-André

SECTEUR OUEST I ANTENNE DE SAINT-PAUL
6 Bis Route de Savanna | 91460 Saint-Paul
(au dessus du Magasin GEL CENTER)

PLAN D'AIDE EXCEPTIONNELLE **EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS** EN SITUATION DE PRÉCARITÉ **NUMÉRIQUE**

Le Président de la République a fixé l'objectif d'un déconfinement progressif depuis le 11 mai 2020. Néanmoins, les enseignements ne pourront reprendre dans les établissements d'enseignement supérieur avant la rentrée 2020.

Au regard de l'impact sur la tenue des examens de fin d'année qui se dérouleraient pour l'essentiel à distance, l'Université de La Réunion souhaite accompagner ses étudiants en situation de précarité numérique en déployant un plan exceptionnel d'aide à l'équipement numérique.

L'objectif de ce projet est de lutter contre la fracture numérique et garantir l'égalité des chances des étudiants réunionnais les plus précaires.

L'Université de La Réunion procéderait ainsi à l'acquisition de 200 ordinateurs, 200 sacoches et de 100 clés 4G, qui seraient proposés sous forme de prêt aux étudiants remplissant les conditions suivantes :

➜ Étudiants boursiers
➜ Étudiants parents isolés
➜ Étudiants confrontés à une absence de moyens adaptés et/ou à la connexion internet.

Le projet s'inscrirait alors dans la politique menée par la collectivité régionale en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche ayant pour objectif de favoriser la réussite des étudiants réunionnais notamment en améliorant leurs conditions de travail.

DANS LE CONTEXTE EXCEPTIONNEL DE LA CRISE SANITAIRE ET DE LA FERMETURE DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION, LES ÉTUDIANTS SONT AMENÉS À MOBILISER DES OUTILS NUMÉRIQUES, TANT POUR DES COURS À DISTANCE QUE DANS LA TRANSMISSION DE LEURS TRAVAUX. CETTE SITUATION INÉDITE A EXACERBÉ LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR CES DERNIERS QUI NE DISPOSENT PAS FORCÉMENT D'UN ORDINATEUR PERSONNEL. RAISON POUR LAQUELLE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION A SOLLICITÉ L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉGION POUR SON PROJET D'ACQUISITION D'ORDINATEURS PORTABLES ET DE CLÉS 4G.

SUIVEZ-NOUS SUR

www.regionreunion.com

REGION REUNION
www.regionreunion.com

| NOUVEAU* |

MESURES COVID19

POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES - L'EMPLOI

PLAN RÉGIONAL DE SOUTIEN EXCEPTIONNEL

CONNECTEZ VOUS SUR
WWW.REGIONREUNION.COM
ET FAITES **VOS DÉMARCHES** SUR LA **PLATE-FORME***
DÉDIÉE AUX **AIDES ÉCONOMIQUES**

5 OUTILS CONCRETS

EN LIEN ET EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES DISPOSITIFS DE L'ÉTAT :

1 FONDS RÉGIONAL DE SOLIDARITÉ
- ➜ Pour les TPE – de 10 salariés
- ➜ Aide allant de 1000 à 2500€

2 FONDS DE SOLIDARITÉ NATIONALE - 2 volets
- ➜ Pour les TPE
- ➜ Pour les Travailleurs Indépendants
- ➜ Pour les Micro-Entreprises

Volet 1 : géré par la DGFIP I Aide mensuelle de 1 500 €
Volet 2 : disponible avec La Région I Aide complémentaire jusqu'à 2 000 €

3 FONDS DE GARANTIE À LA TRÉSORERIE DE BPIFRANCE
- ➜ Prêts bancaires de court terme
- ➜ 80% garantie
- ➜ Commission de 1,25%

4 FONDS DE REBOND RÉGION – BPIFRANCE
- ➜ Prêts à taux zéro ouvert aux PME
- ➜ de 30K à 300K€

5 LE CHEQUE NUMERIQUE RENFORCÉ
- ➜ Taux de subvention à 80 %
- ➜ Aide allant jusqu'à 3200 €

#NOTRE MISSION SERVIR LA RÉUNION

bpifrance

AVEC L'EUROPE, FEDER À NOU

L'Europe s'engage à La Réunion

UNION EUROPÉENNE

REGION REUNION